



ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE VILLE DE SALON-DE-PROVENCE

Intitulé du poste

Animateur en périscolaire

Domaine fonctionnel

Jeunesse / Périscolaire

Localisation du poste

Les écoles de la Ville de Salon-de-Provence

Missions principales

- Encadrement des enfants
- Elaboration et animation des activités

Connaissances et compétences requises

- Expérience souhaitée en encadrement et en animation
- Sérieux
- Rigueur
- Impliqué
- Adaptation
- Réactivité
- Diplôme requis BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance

Contrat et temps de travail

- Périscolaire (matin/midi/soir) / mercredi / vacances scolaires.
- Entre 8h et 18h par semaine en périscolaire et 48h/semaine pendant les vacances. Il est possible de cumuler le mercredi et les vacances scolaires.

Pour candidater, veuillez adresser votre CV et une lettre de motivation :

- Par e-mail à m.manchon@salon-de-provence.org ET j.petit@salon-de-provence.org
- Par courrier à l'attention de Mme Lauriane Manchon et Mme Jérémy Petit, Direction Jeunesse 125 rue des Alliés, 13300 Salon-de-Provence.